RENDEZ-VOUS

Directement sur place



SECTION GENEVE VISITE ARCHITECTURALE

INVITATION AUX ARCHITECTES ET INGENIEURS DE LA SIA GENEVOISE ET SIA VAUDOISE

ACTEURS

Procédure Concours ouvert SIA (octobe 2010)

Autorisation décembe 2015

Réalisation février 2016 - août 2018

Maître de l'Ouvrage Commune de Satigny

Architecte Timothée Giorgis Architectes Sàrl

Direction des travaux Regtec SA, Eric Grand

Ingénieur Civil AB Ingénieurs SA

Ingénieur CV Conti & Associés Ingénieurs SA

Ingénieur Sanitaire Pierre Buclin SA Ingénieur Electricité SRG engineering AcouConsult Sàrl Acousticien

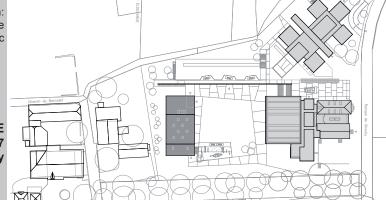
Géomètre Ney & Hurni SA

Ingénieur façade BCS SA

Surface du terrain 9'600 m2 Surface brute de plancher 3'170 m2 Volume SIA 116 19'807 m3

Organisation: Groupe Professionnel Architecte 18.02.2019_dc

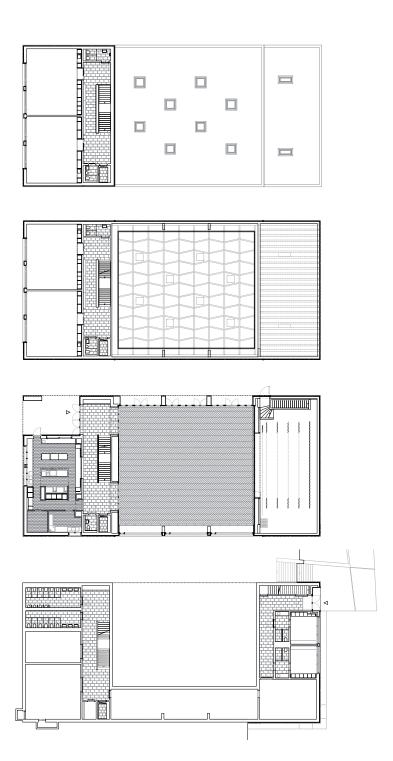






JEUDI 21 février 2019 à 12H15

AGRANDISSEMENT DU COMPLEXE ECOLE ET MAIRIE DE SATIGNY - ETAPE 1 **Timothée Giorgis Architectes**



Agrandissement du complexe Ecole et Mairie de Satigny – étape 1

Trois interventions distinctes sont proposées, correspondant aux trois parties du programme du concours. Uniquement deux bâtiments émergent du sol. Un volume unique pour l'école se développe le long de la rampe de Choully (2ème étape). Un volume pour la salle communale prend place contre le terrain face à la salle existante et définit l'espace de la place de rassemblement. Le troisième élément est intégré dans le sol et appartient aux aménagements extérieurs. Il s'agit d'une esplanade reliant le complexe de la mairie à la nouvelle salle communale. Sous cette esplanade prennent place les locaux de sociétés. Chaque volume est un tout constitué de parties. Ils trouvent ainsi l'échelle villageoise et suggèrent les paysages en terrasses familiers à l'univers viticole.

Le bâtiment de la salle communale est composé de trois parties : les services avec aux étages les salles de cours, la salle principale, et la scène avec les loges. Les différents besoins en hauteur de ces trois parties définissent un profil en terrasses. Ce bâtiment est principalement construit en bois, tant pour la charpente que pour le revêtement de la façade. L'accent est mis sur la charpente apparente de la salle communale, formée de caissons trapézoïdaux en bois lamellé-collé.

Le bâtiment des locaux de sociétés a été intégralement réalisé en béton coulé sur place. Un travail soigné sur la qualité du béton teinté et sablé permet de mettre en lien cette construction avec la terre et le contexte paysager existant. Les différentes salles, mono-orientées sur la place, s'organisent en enfilade. Elles bénéficient d'une vue sur l'allée d'arbres et d'un lanterneau linéaire éclairant l'arrière des salles.

La façade de la salle de sport a été intégralement modifiée. La nouvelle façade dispose dans sa partie inférieure d'une suite de porte-fenêtres. Une nouvelle structure en bois portant la façade a été insérée entre les piliers en béton armé existants. L'habillage en métal révèle les différentes profondeurs de la construction et intègre un système de stores en toile.

Répondant aux préoccupations environnementales de la Commune, les nouvelles constructions seront labélisées Minergie ECO.

